



AVIS PUBLIC
CESSION IMMOBILIÈRE

AVIS PUBLIC est donné, par les présentes, que la Ville de Magog a cédé à titre gratuit à Habitations L'Équerre inc. les lots 3 143 287, 3 143 288 et 3 143 290 du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Stanstead. Ces lots sont situés sur la rue Principale Est.

Donné à Magog, le 29 janvier 2026.



M^e Mélanie Pelletier
Greffière adjointe